



14ème législature

Question N° : 103361	De Mme Dominique Chauvel (Non inscrit - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > fonction publique hospitalière	Tête d'analyse > orthophonistes	Analyse > rémunérations. revendications.
Question publiée au JO le : 14/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Dominique Chauvel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la demande de reconnaissance des orthophonistes en ce qui concerne leur niveau de qualification. En effet, la Fédération nationale des orthophonistes se fait entendre et certains représentants et étudiants dans le domaine ont été reçus par les collaborateurs du Premier ministre le 3 mars 2017 afin d'établir un diagnostic sur l'état de la profession. En somme, les orthophonistes demandent la revalorisation de leur niveau d'études et de leur qualification et, proportionnellement, un salaire et une autonomie en conséquence. Cette demande a été entendue mais cette profession s'inquiète. Elle n'a pas encore vu d'actions se concrétiser à son égard. Une nouvelle grille devrait être présentée au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière le 16 mars 2017 ; jusqu'à présent, aucune information n'a été faite à ce sujet, ni consultation publique. Elle souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour valoriser la fonction des orthophonistes au niveau correspondant à la réalité de leurs qualifications.